



. . .

Direction Formation et Vie Etudiante

Affaire suivie par Nathalie AUTHIE Tél.: + 33 5 61 55 74 33 nathalie.authie@univ-tlse3.fr

Décision n° 2025-OR-DFVE-SCOL-02

Calendriers et Procédures des opérations d'inscriptions administratives pour l'année universitaire 2025-2026

LA PRÉSIDENTE

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L841-5, L712-2, L612-1, L612-3, D612-1-1 à D612-30, D612-2 à D612-8;
- Vu le décret n° 2024-1156 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université de Toulouse, notamment son article 7;
- Vu la délibération 2025/04/CA-036 en date du 07 avril 2025 portant Madame Odile RAUZY à la présidence de l'Université de Toulouse;
- Vu La délibération 2025/04/CFVU-70 de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 29 avril 2025 portant proposition du calendrier des opérations des inscriptions administratives pour les Facultés de : Sciences et STAPS (F2SMH) ; Santé : Cursus paramédicaux et Maïeutique ; pour l'IUT A de Toulouse

Considérant que « Sous réserve des dispositions de l'article D. 612-1-9 (du Code de l'éducation)¹, la Présidente de l'université fixe les périodes et les modalités des opérations d'inscriptions administratives²»;

Considérant que « Sous réserve des dispositions de l'article D612-36-2-7 (du Code de l'éducation)³, la Présidente de l'université fixe les périodes et les modalités des opérations d'inscriptions administratives » ;

Considérant que l'inscription est subordonnée à la production, par l'intéressé, d'un dossier personnel dont la composition est définie par le chef d'établissement en application des dispositions générales arrêtées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, ainsi qu'à l'accomplissement des formalités prévues par la réglementation des droits universitaires.⁴

DÉCIDE

Article 1 : Calendrier des opérations d'inscription

Les Opérations d'inscriptions pour l'année universitaire 2025-2026 se dérouleront selon les calendriers suivants (9 feuillets joints⁵). Ces calendriers précisent également les modalités d'inscription via le WEB et/ou en présentiel à la chaîne d'inscription.

¹ Relatif aux inscriptions via la plateforme Parcoursup

² Article D612-6 du Code de l'éducation

³ Article D612-6 du Code de l'éducation

⁴ Article D612-4 du Code de l'éducation

⁵ Calendrier Inscriptions Administratives Sciences (FSI) – Staps (F2SMH) 2024-2025 (2 pages) Calendrier Inscriptions Administratives Santé - cursus paramédicaux et maïeutique 2024-2025 (5 pages) Calendrier Inscriptions Administratives IUT de Toulouse 2025-2026 (1 page)

Article 2 : Paiement des droits de scolarité et de la contribution de vie étudiante et de campus

L'inscription est subordonnée au paiement des droits de scolarité. La contribution de vie étudiante et de campus devra préalablement être acquittée auprès du CROUS. Les personnes exonérées de cette contribution devront produire un justificatif de celle-ci,

Article 3: Inscription pédagogique

Á l'issue de l'inscription administrative, l'inscription pédagogique est obligatoire. Elle s'effectue au secrétariat pédagogique de la formation préparée.

Article 4 : Inscription hors-délai / dossier incomplet

Les inscriptions ne pourront être autorisées en cas de demande hors-délai ou en cas de dossier incomplet.

Article 5: Remboursement des droits d'inscription

Le remboursement des droits d'inscription est possible sur demande lorsque :

- l'étudiant.e change de situation sociale (devient boursier.ère⁶);
- l'étudiant.e annule son inscription au motif qu'il ou elle est admis.e dans une filière sélective :
- l'étudiant.e demande le transfert de son inscription pour le même diplôme dans un autre établissement⁷.

Toute demande de remboursement des droits d'inscription doit parvenir par écrit à la Scolarité générale/DFVE accompagnée des pièces justificatives impérativement avant le **31 octobre 2025** à 16h00.

Article 6: Exécution

Le directeur général des services de l'Université de Toulouse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 7 : Publicité

Le présent arrêté est transmis à la Rectrice de la région académique, Chancelière des universités.

Il est affiché dans le bâtiment de l'administration centrale sur le campus de Toulouse. Il fait également l'objet d'une publicité sur le site internet de l'université.

Fait à Toulouse, le 19 mai 2025

Odile RAUZ

⁶ Article R719-49 du code de l'éducation

⁷ Article D612-8 du code de l'éducation





CALENDRIERS DES ADMINISTRATIV NSCRIPTIONS

2025/2026

CURSUS LICENCES SCIENCES (FSI) ET STAPS (F2SMH) (AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS, SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

3	3 ^{ème} année 2 ^{ème} année			1 ^{ère} année			ée					
INSCRIPTION SUR DOSSIER TELECHARGEABLE	EN LIGNE	INSCIPTION	INSCRIPTION SUR DOSSIER TELECHARGEABLE		EN LIGNE		INSCRIPTION SUR DOSSIER TELECHARGEABLE			EN LIGNE	INSCIPTION	
POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 19/07 au 05/09 Tout candidat dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la scolarité générale : <u>scolarite inscriptions@univ-tise3.fr</u>	POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION: FSI: du 02/07 au 05/09 F2SMH: du 02/07 au 05/09	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT (Primo entrants uniquement) > du 07/07 au 24/07 pour les étudiants admis avant le 24/07/2025 > du 18/08 au 05/09 pour les étudiants admis après le 24/07/2025	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 09/07 au 05/09	POUR LES ETUDIANTS EN DOUBLE INSCRIPTION CPGE du 15/07 au 26/09	POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION: FSI: du 02/07 au 05/09 F2SMH: du 02/07 au 05/09	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT (Primo entrants uniquement) > du 07/07 au 24/07 pour les étudiants admis avant le 24/07/2025 > du 18/08 au 05/09 pour les étudiants admis après le 24/07/2025	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA UNE DAP VERTE ou autre du 09/07 au 05/09	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA Etudes en France du 02/07 au 05/09	POUR LES ETUDIANTS EN DOUBLE INSCRIPTION CPGE du 04/07 au 26/09	POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION: FSI: du 02/07 au 25/07 et du 18/08 au 05/09 F2SMH: du 02/07 au 25/07 et du 18/08 au 05/09	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup*) > du 04/07 au 11/07/2025 – 12h pour les propositions d'admissions définitivement acceptées jusqu'au lundi 07/07/2025 inclus > au plus tard le 22/08/2025 – 12h pour les propositions d'admissions définitivement acceptées entre le 12/07 et le 17/08/2025 inclus > du 18/08 au 22/08/2025 – 12h pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente »	LICENCE / LICENCE PRO
olarité générale : scolarite inscriptions@univ-tlse3.fr					REINSCIPTION EN LIGNE Du 02/07 au 05/09					POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP du 04/07 au 22/08/2025		DEUST

CURSUS MASTERS SCIENCES (FSI) ET STAPS (F2SMH)

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS, SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

INSCIPTION EN LIGNE > Jusqu'au 29/08 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées entre le 18/07 et le 29/08 inclus > du 02/07 au 24/07 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées jusqu'au 17/07 inclus POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA MON MASTER (Primo entrants et réinscription) **MASTER 1**

	5 ^{èm}	^e année			48	^{ème} ann	ée
INSCRIPTION		EN LIGNE	INSCIPTION		INSCRIPTION SUR DOSSIER TELECHARGEABLE		EN LIGNE
	POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION (doublants) du 02/07 au 30/09	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT EN M2 PREPA AGREGATION > du 07/07 au 24/07 pour les étudiants admis avant le 24/07/2025 > du 18/08 au 05/09 pour les étudiants admis après le 24/07/2025	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT (primo entrants uniquement) > du 07/07 au 24/07 pour les étudiants admis avant le 24/07/2025 > du 18/08 au 05/09 pour les étudiants admis après le 24/07/2025	MASTER 2	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 09/07 au 05/09	POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION (doublants) du 02/07 au 30/09	

UPSSITECH ÉCOLE D'INGÉNIEUR

SUR DOSSIER TELECHARGEABLE

POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 17/07 au 05/09

	INSCIPLION EN LIGINE		
POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 19/07 au 05/09	POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION du 09/07 au 30/09	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT du 09/07 au 30/09	UPSSITECH 1 ^{ère} , 2 ^{ème} , et 3 ^{ème} année

Tout candidat dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la scolarité générale : scolarite inscriptions@univ-tlse3.fr

CURSUS SANTE

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS,
SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

5 ^{ème} année	4 ^{ème} année	3 ^{ème} année	2 ^{ème} année	1 ^{ère} année	
REINSCRIPTION EN LIGNE Du 09/07 au 05/09 Tout candidat dont la situation ne figure po	REINSCRIPTION EN LIGNE Du 09/07 au 05/09	REINSCRIPTION EN LIGNE Du 09/07 au 05/09	REINSCRIPTION EN LIGNE Du 09/07 au 05/09	INSCRIPTION EN LIGNE POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup) > du 09/07 au 19/07 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées jusqu'au 12/07 inclus > au plus tard le 23/08 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées entre le 13/07 et le 18/08 inclus > du 19/08 au 23/08 pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente »	ORTHOPHONIE
RIPTION EN LIGNE 09/07 au 05/09 Tout candidat dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la scolarité générale : <u>scolarite,inscriptions@univ-tise3.fr</u>		REINSCRIPTION EN LIGNE Du 09/07 au 05/09	REINSCRIPTION EN LIGNE Du 09/07 au 05/09	INSCRIPTION EN LIGNE POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup) > du 09/07 au 19/07 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées jusqu'au 12/07 inclus > au plus tard le 23/08 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées entre le 13/07 et le 18/08 inclus > du 19/08 au 23/08 pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente »	AUDIOPROTHÈSE ORTHOPTIE PSYCHOMOTRICITÉ (L'inscription en Licence Sciences pour la Santé s'effectuera dans un second temps)
uite,inscriptions@univ-tlse3.fr		REINSCRIPTION EN LIGNE Du 09/07 au 19/09	REINSCRIPTION EN LIGNE Du 15/07 au 19/09	1- INSCRIPTION À L'IFE ou L'IFMEM ou L'IFPP puis 2- INSCRIPTION EN LIGNE A L'UT Du 15/07 au 19/09	Licence Sciences pour la Santé Parcours ERGOTHÉRAPIE Parcours MANIPULATEUR RADIO Parcours PÉDICURE-PODOLOGUE

CURSUS SANTE

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS,
SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

5 ^{ème} année	4 ^{ème} année	3 ^{ème} année	2 ^{ème} année		1 ^{ère} année		
		1 - RÉINSCRIPTION À L'IFSI correspondant 2 - RÉINSCRIPTION EN LIGNE à UT du 09/07 au 03/10	1 - RÉINSCRIPTION À L'IFSI correspondant 2 - RÉINSCRIPTION EN LIGNE à UT du 09/07 au 03/10	- pré-inscription sur eCandidat UT du 07/07 au 19/09 puis - inscription en ligne à l'UT du 09/07 au 03/10	2 -> Pour les étudiants admis via Parcoursup : INSCRIPTION EN LIGNE à UT du 09/07 au 03/10 >Pour les étudiants admis hors parcoursup (report d'année)	1- INSCRIPTION À L'IFSI correspondant puis	Grade de Licence INFIRMIER IFSI (1ère, 2ème, 3ème année) (IFSI Prefms Toulouse – IFSI Prefms Saint Gaudens - IFSI Albi: Licence Sciences pour la Santé)
1 - RÉINSCRIPTION À L'EIA 2 - RÉINSCRIPTION EN LIGNE à UT Du 02/09 au 03/10	1 - INSCRIPTION À L'EIA 2 - PRÉ-INSCRIPTION SUR ECANDIDAT UT Du 02/10 au 10/10 3- INSCRIPTION EN LIGNE UT du 03/10 au 17/10						Grade de Master INFIRMIER ANESTHÉSISTE
REINSCRIPTION EN LIGNE Du 09/07 au 05/09	1- PRÉ-INSCRIPTION SUR ECANDIDAT UT du 08/03 au 15/04 2- INSCRIPTION EN LIGNE UT3 du 09/07 au 05/09						INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE

CURSUS SANTÉ

année	4ème	3 ^{ème} année		2 ^{ème} année		1 ^{ère} année	
TRANSFERT: du 22/08 au 29/08 (avec autorisation d'inscription)	DFASM1 INSCRIPTION EN LIGNE du 05/07 au 16/09	INSCRIPTION E Doublan		INSCRIPTION EI Doublan PASSERELLE : du 09/07 au		POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA P > du 09/07 au 19/07 pour les propo > au plus tard le 23/08 pour les pro > du 19/08 au 23/08 pour les candi POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETL POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA UN	
POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription) du 17/07 au 05/09	MASTERS 1 POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA MON MASTER (Primo entrants et réinscription) > du 02/07 au 24/07 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées jusqu'au 17/07 inclus > Jusqu'au 29/08 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées entre le 18/07 et le 26/08 inclus	DFGSM3 INSCRIPTION EN LIGNE du 09/07 au 05/09 Doublant: du 15/07 au 12/09		DFGSM2 INSCRIPTION EN LIGNE du 15/07 au 05/09 Doublant: du 15/07 au 12/09 PASSERELLE : du 09/07 au 06/09 (avec autorisation d'inscription)		POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup*) > du 09/07 au 19/07 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées jusqu'au 12/07 inclus > au plus tard le 23/08 pour les propositions d'admissions définitivement acceptées entre le 13/07 et le 18/08 inclus > du 19/08 au 23/08 pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente » POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 09/07 au 10/09 inscription en ligne POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA UNE DAP VERTE du 09/07 au 03/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)	MÉDECINE PHARMACI
UE MASTER 1 A LA FACULTE DE PHARMACIE mi-octobre pharmacie.cursus-pro@univ-tlse3.fr (autorisation d'inscription)	35 1 ER (Primo entrants et réinscription) admissions définitivement acceptées missions définitivement acceptées	DFGSP3 INSCRIPTION EN LIGNE du 09/07 au 12/09 Doublant/enjambeurs: du 15/07 au 12/09	DEUST Préparateur en pharmacie 1- INSCRIPTION AU CFA puis 2-REINSCRIPTION EN LIGNE à UT3 du 09/07 au 05/0	DFGSP2 INSCRIPTION EN LIGNE du 09/07 au 05/09 Doublant/enjambeurs : du 15/07 au 12/09 PASSERELLE: du 09/07 au 06/09 (avec autorisation d'inscription) DISPENDE D'ETUDES : du 09/07 au 06/09 (avec autorisation d'inscription)	DEUST Préparateur en pharmacie 1- INSCRIPTION AU CFA puis 2-INSCRIPTION EN LIGNE à UT du 09/07 au 06/09	qu'au 12/07 inclus entre le 13/07 et le 18/08 inclus ligne sssier téléchargeable (avec autorisation d'ir	PHARMACIE
DNO 1 ^{ère} ANNEE INSCRIPTION EN LIGNE du 15/07 au 12/09	DFASP1 INSCRIPTION EN LIGNE du 09/07 au 12/09 Doublant/enjambeurs : du 09/07 au 12/09	PROFESSIONNELLES PROFESSIONNELLES INSCRIPTION EN LIGNE Du 09/07 au 05/09	n pharmacie)/07 au 05/09	09/07 au 05/09 15/07 au 12/09 c autorisation d'inscription) 06/09 (avec autorisation n)	n pharmacie au 06/09	scription)	IE DEN
(Doublant inclus)	DFASO1 INSCRIPTION EN LIGNE du 09/07 au 19/09	DFGSO3 INSCRIPTION EN LIGNE du 15/07 au 19/09 (Doublant inclus)	(avec autorisation d'inscription)	DFGSO2 INSCRIPTION EN LIGNE du 15/07 19/09 (Doublant inclus) PASSERELLE: du 09/07 au 06/09			DENTAIRE

CURSUS SANTÉ

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS,
SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

5 ^{ème} année	4 ^{ème} année	3 ^{ème} année	2ème année	
DFASMa2 1-RÉINSCRIPTION ÉCOLE DE SAGES-FEMMES 2-RÉINSCRIPTION EN LIGNE UT du 04/09 AU 16/09	DFASMA1 1-RÉINSCRIPTION ÉCOLE DE SAGES-FEMMES 2-RÉINSCRIPTION EN LIGNE UT du 04/09 AU 16/09	DFGSMa3 1-RÉINSCRIPTION ÉCOLE DE SAGES-FEMMES 2-RÉINSCRIPTION EN LIGNE UT du 04/09 AU 16/09	DFGSMa2 1-INSCRIPTION ÉCOLE DE SAGES-FEMIMES 2-RÉINSCRIPTION EN LIGNE UT du 15/07 au 22/08 PASSERELLE : du 09/07 au 06/09 (avec autorisation d'inscription) DISPENDE D'ETUDES : du 09/07 au 06/09 (avec autorisation d'inscription)	MAIEUTIQUE
1 - RÉINSCRIPTION À L'IFMK 2 - RÉINSCRIPTION EN LIGNE à UT Du 15/07 au 22/08	1 - RÉINSCRIPTION À L'IFMK 2 - RÉINSCRIPTION EN LIGNE à UT Du 15/07 au 22/08	1 - RÉINSCRIPTION À L'IFMK 2 - RÉINSCRIPTION EN LIGNE à UT Du 15/07 au 22/08	1 - INSCRIPTION À L'IFMK 2 - PRÉ-INSCRIPTION SUR ECANDIDAT UT Du 09/07 au 17/07 3- INSCRIPTION EN LIGNE UT du 09/07 au 28/08	DE MASSO-KINE

CURSUS SANTÉ

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA AUTORISÉE EN DEHORS DES DATES DONNÉES CI-DESSOUS,
SAUF EN CAS D'OBTENTION D'UNE DÉROGATION DONNÉE PAR LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION)

annee 9ème année 10ème année à 12ème année	7ème année 8ème	6 ^{ème} année	5 ^{ème} année	
3èmecycle Formalités détaillées sur https://medecine.univ-tlse3.fr/troisieme-cycle-des- etudes-de-medecine DES médecine générale: Internes lère année Promotion 2024: du 25/09 au 10/10 2ème et lème année : du 09/09 au 31/10 (INSCRIPTION EN LIGNE UNIQUEMENT) Thèse médecine générale: du 05/09 au 25/11 Inscription au Département de Médecine Maïeutique Paramédical Bureau du 3èmecycle Formalités détaillées sur https://medecine.univ-tlse3.fr/troisieme-cycle-des- etudes-de-medecine	INTERNES (DES) DES hors médecine générale: Internes (DES – FST) : du 05/09 au 31/10 Internes 1ère année promotion 2024 : du 25/09 au 11/10 Inscription au Département de Médecine Maïeutique Paramédical Bureau du	DFASM3 INSCRIPTION EN LIGNE du 12/07 au 16/09 TRANSFERT ou PASSERELLE : du 23/08 au 02/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)	DFASM2 INSCRIPTION EN LIGNE du 09/07 au 17/09	MÉDECINE
isieme-cycle-des- IN LIGNE médical Bureau du isieme-cycle-des-	au 11/10 tique Paramédical Bureau du	INE inscription sur dossier	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT (primo entrants uniquement) du 09/07 au 24/07 pour les étudiants admis avant le 24/07 du 21/08 au 02/09 pour les étudiants admis après le 24/07 POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION du 09/07 au 18/09 POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 17/07 au 05, inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)	
Inscription à la faculté de Pharmacie, bureau du 3ème cycle exclusivement pour les 1ère année du 01/10 au 28/11 pharmacie.des-3cl@univ-dtsa3.fr (attestation de réussite du DFASP pour les nouveaux internes)	INTERNES (DES) INSCRIPTION EN LIGNE pour les 2ème, 3ème et 4ème années du 02/10 au 28/11		POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT (primo entrants uniquement) du 09/07 au 24/07 pour les étudiants admis avant le 24/07 du 21/08 au 02/09 pour les étudiants admis après le 24/07 POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION du 09/07 au 18/09 POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 17/07 au 05/09 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)	PHARMACIE
DU du 22/08 au 12/09 sur dossier téléchargeable (carte étudiante + autorisation d'inscription)	iNSCRIPTION EN LIGNE du 12/07 AU 30/09	3ÈME CYCLE COURT INDUSTRIE OU OFFICINE + THESE	DFASP2 INSCRIPTION EN LIGNE du 12/07 au 30/09 Doublant/enjambeurs : du 12/07 au 30/09 DNO 2ème ANNEE INSCRIPTION EN LIGNE du 12/07 au 30/09	CE
DES: Prendre rendez-vous à la scolarité du Département odontologie = 05 62 17 29 32 dentaire.scolarite@univ-tlse3.fr à partir du 01/10 au 28/11 CES: inscription du 01/10 au 28/11 au département Odontologie DU: inscription du 01/10 au 28/11 au service de la formation continue ou au Département d'Odontologie (si étudiants inscrits en 6e année, en thèse ou en DES)	THESE INSCRIPTION EN LIGNE du 15/07 au 19/09	6 ^{EME} ANNÉE INSCRIPTION EN LIGNE du 15/07 au 19/09 (Doublant inclus)	DFASO2 INSCRIPTION EN LIGNE du 15/07 au 19/09 (Doublant inclus)	DENTAIRE



CALENDRIER D'INSCRIPTIONS ET DE REINSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2025/2026

IUT Paul Sabatier (Toulouse, Auch, Castres)

(Aucune inscription ne sera autorisée en dehors des dates données ci-dessous, sauf en cas d'obtention d'une dérogation donnée par le responsable pédagogique de la formation)

		BUT 1ERE ANNEE
1 e e	INSCRIPTION EN LIGNE ou dossier téléchargeable (voir modalité sur site web)	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup) du 08/07 au 18/07-12h pour les candidats admis du 02/06 au 10/07 avant le 22/08-12h pour les candidats admis entre le 11/07 et le 17/08 dans les 8 jours qui suivent votre réponse pour les candidats admis au-delà du 18/08 au plus tard le 19/08 pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente »
N E		POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION (redoublement) : du 15/07 au 25/07
E		POUR LES ETUDIANTS Autres : du 08/07 au 29/08

2 è		BUT 2EME ANNEE
m e A N N E	INSCRIPTION EN LIGNE ou dossier téléchargeable (voir modalité sur site web)	POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION : du 15/07 au 25/07 POUR LES ETUDIANTS Autres : du 08/07 au 29/08

3	BUT 3EME ANNEE - LP - L3 INFOCOM		
e A N E E	INSCRIPTION EN LIGNE ou dossier téléchargeable (voir modalité sur site web)	POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION : du 15/07 au 25/07 POUR LES ETUDIANTS Autres : du 08/07 au 29/08	